

HISTOIRE – CM1

Au cours de ces trois semaines, nous allons commencer un travail sur le temps de la Révolution et de l'empire (de 1789 jusqu'à l'exécution du roi Louis **XVI→16**) : causes et déroulement de la Révolution...Bonnes découvertes 😊

Semaine	Jeudi
28/05	<p>I- LOUIS XVI (ROI DE 1774 à 1792)</p> <p><i>La société sous l'Ancien Régime : Sous Louis XIV=14, la plupart des français avaient un quotidien difficile : au cours du XVIII (18) ème siècle la situation ne s'est guère améliorée. Les salaires n'augmentent pas, mais le prix du pain atteint des sommets en 1789 à cause d'une succession de mauvaises récoltes.</i></p> <p>1) Sur ton cahier d'histoire écris → I- <i>Louis XVI (Roi de 1774 à 1792)</i></p> <p>Lis attentivement l'annexe 1 (3 pages) plusieurs fois puis colle la partie " JE RETIENS" dans ton cahier. Tu as la possibilité de coller aussi l'annexe 1.</p> <p>2) Pour illustrer cette première séance regarde la vidéo et arrête-toi à 7 minutes et 14 secondes : https://www.youtube.com/watch?v=lCev2fPDYf8</p>
04/06	<p>1) Relis attentivement la partie "JE RETIENS" en annexe 1 que tu as collée sur ton cahier.</p> <p>2) Lis attentivement le diaporama (en pièce jointe, que tu peux retrouver sur le site de l'école Saint Pierre) puis complète la frise chronologique (annexe 2) à l'aide des images (annexe 3). Frise à coller dans ton cahier à la suite de la partie "JE RETIENS" Correction annexe 4.</p>
11/06	<p>II- LA REVOLUTION (L'ANNEE 1789)</p> <p>1) Sur ton cahier, écris → II- <i>La révolution (L'année 1789)</i></p> <p>2) Lis attentivement l'annexe 5 (4 pages) puis colle la partie "JE RETIENS" dans ton cahier. Si tu le souhaites, tu peux coller toute l'annexe 5.</p> <p>3) Continue de regarder la vidéo à partir de 7 minutes et 14 secondes jusqu'à 23 minutes et 45 secondes.</p>

25/06	<p style="text-align: center;">III- LA FIN DES ROIS ET DE L'ANCIEN REGIME</p> <ol style="list-style-type: none">1) Sur ton cahier, écris → II-<i>La fin des rois et de l'Ancien Régime</i>2) Lis attentivement l'annexe 6 (3 pages) puis colle la partie "JE RETIENS" + la frise chronologique dans ton cahier. Si tu le souhaites, colle toute l'annexe 6.3) Mémoise tout ce que tu as collé dans ton cahier puis répons au quiz <u>sans</u> regarder ta leçon: http://www.quizbean.com/#/la-revolution-francaise-6/5b02c0b79a79a <p><u>SI TU AS LE TEMPS :</u></p> <p style="text-align: center;">IV- L'HERITAGE DE LA REVOLUTION</p> <ol style="list-style-type: none">1) Sur ton cahier, écris → II-<i>L'héritage de la révolution</i> <p>Lis attentivement l'annexe 7 () puis colle la partie "JE RETIENS" dans ton cahier. Si tu le souhaites, colle toute l'annexe 6.</p>
-------	---

ANNEXE 1

La Révolution française



1. LOUIS XVI (ROI DE 1774 À 1792)

JE DÉCOUVRE

En 1774, Louis XVI (16) monte sur le trône.
Mais à l'inverse de ceux qui l'ont précédé, c'est un roi faible
et indécis qui ne parvient pas à maintenir le pouvoir royal.

1. DE NOUVELLES IDÉES

Au XVIII^{ème} (18) siècle, des penseurs comme Voltaire,
Rousseau et Montesquieu critiquent la monarchie absolue
et le rôle important de l'Église catholique dans la société.
Ils condamnent les privilèges de la noblesse et du clergé, qui
leur permettent de ne pas payer d'impôts.



Louis XVI



La caricature ci-contre représente un paysan écrasé par les impôts que le noble et le prêtre ne paient pas.



Les philosophes des « Lumières » imaginent une société plus juste dans laquelle les hommes seraient tous libres et égaux en droits.

Leurs idées se répandent dans la bourgeoisie et touchent le peuple.

2. LA MONTÉE DU MÉCONTENTEMENT

En 1789, en France, le peuple se trouve dans la misère à cause du poids des impôts mais aussi des mauvaises récoltes qui entraînent une augmentation du prix du pain et provoquent des famines.

Roi de France de 1774 à 1792, Louis XVI (16) sait qu'il faut faire des réformes mais hésite sur celles à entreprendre.

Il convoque « les États Généraux » pour en discuter avec les représentants des nobles, du clergé et du peuple.



Un cahier de doléance

Cette nouvelle enthousiasme les Français.

Ils rédigent partout en France des « cahiers de doléances » demandés par le roi et dans lesquels ils expriment leurs désirs et leurs revendications.

Le 5 mai 1789, les États Généraux s'ouvrent à Versailles.

De leur côté, les députés du Tiers Etat veulent obtenir les réformes demandées par les cahiers de doléances.

Mais le roi ne veut rien céder.

Lors du discours d'ouverture des États Généraux,

il annonce clairement aux députés présents que les États Généraux ont été convoqués pour régler la crise financière du royaume, et non pour imaginer des réformes ou rédiger une Constitution.

3. LE SERMENT DU JEU DE PAUME

Le 20 juin 1789, mécontents, des députés du peuple (plus quelques députés du clergé et de la noblesse) se réunissent dans la salle du Jeu de Paume à Versailles.

Ils font le serment (= la promesse) de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

Le 9 juillet 1789, ils se déclarent « Assemblée nationale constituante », ce qui donne le pouvoir à la Nation.

C'est la fin de la monarchie absolue.



Une **Constitution** désigne **l'ensemble des règles qui définissent la façon dont un pays est gouverné.**

JE RETIENS

<https://larousseleve.fr/>

En 1789, la France va mal : les caisses du pays sont vides, les récoltes sont désastreuses, le prix du pain augmente et la famine se répand.

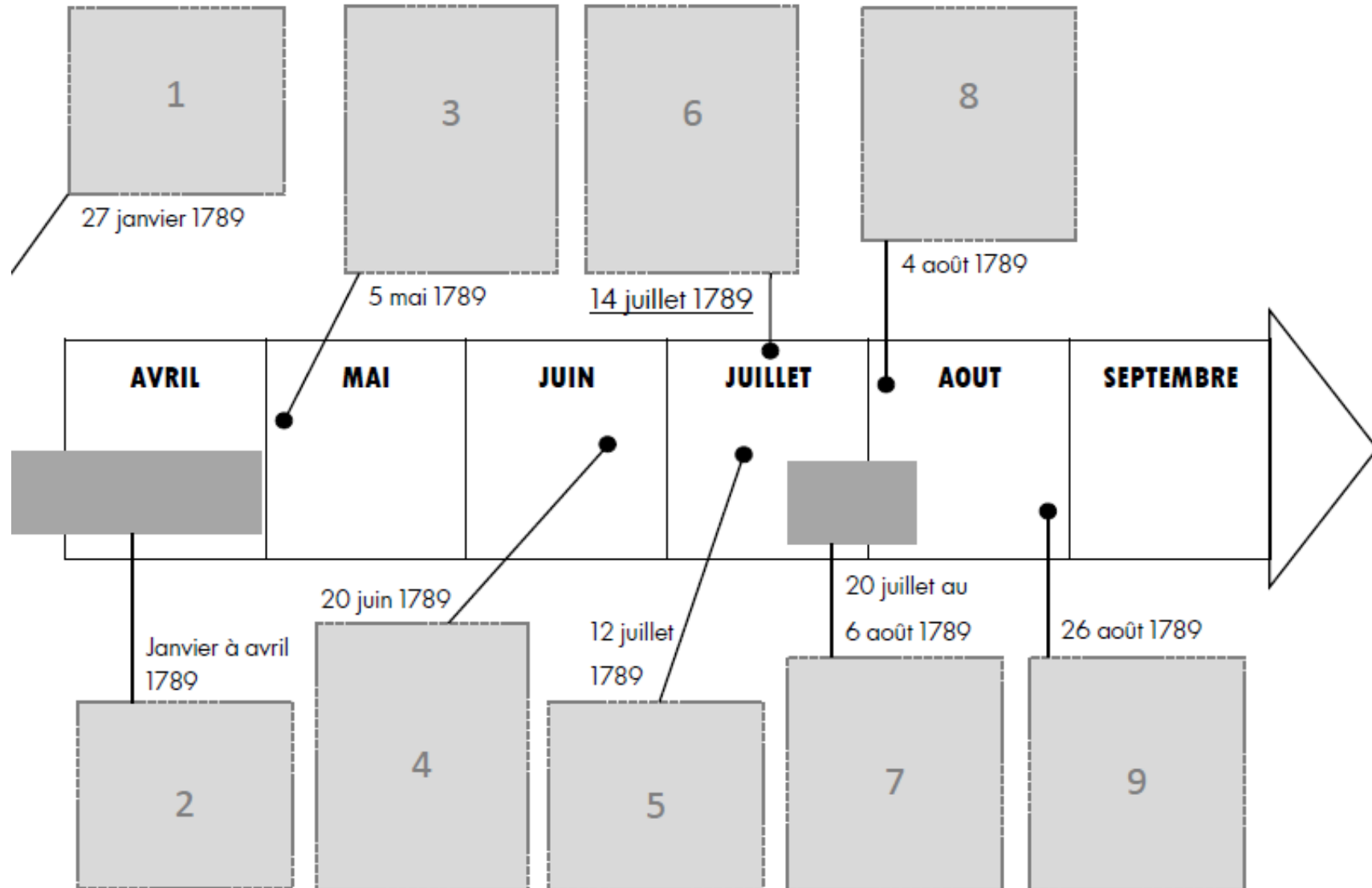
Le roi Louis XVI (16) accepte donc de réunir les États Généraux pour décider de réformes sur les impôts que seuls paient alors les membres du Tiers Etat.

Mais, dès l'ouverture des États Généraux à Versailles le 5 mai 1789, les députés du Tiers Etat constatent que la noblesse et le clergé refusent tout changement afin de conserver leurs privilèges.

Le 20 juin 1789, mécontents, ils se réunissent dans la salle du Jeu de Paume et font le serment de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France.

ANNEXE 2

[FICHE ELEVE] Les événements de la Révolution



ANNEXE 3

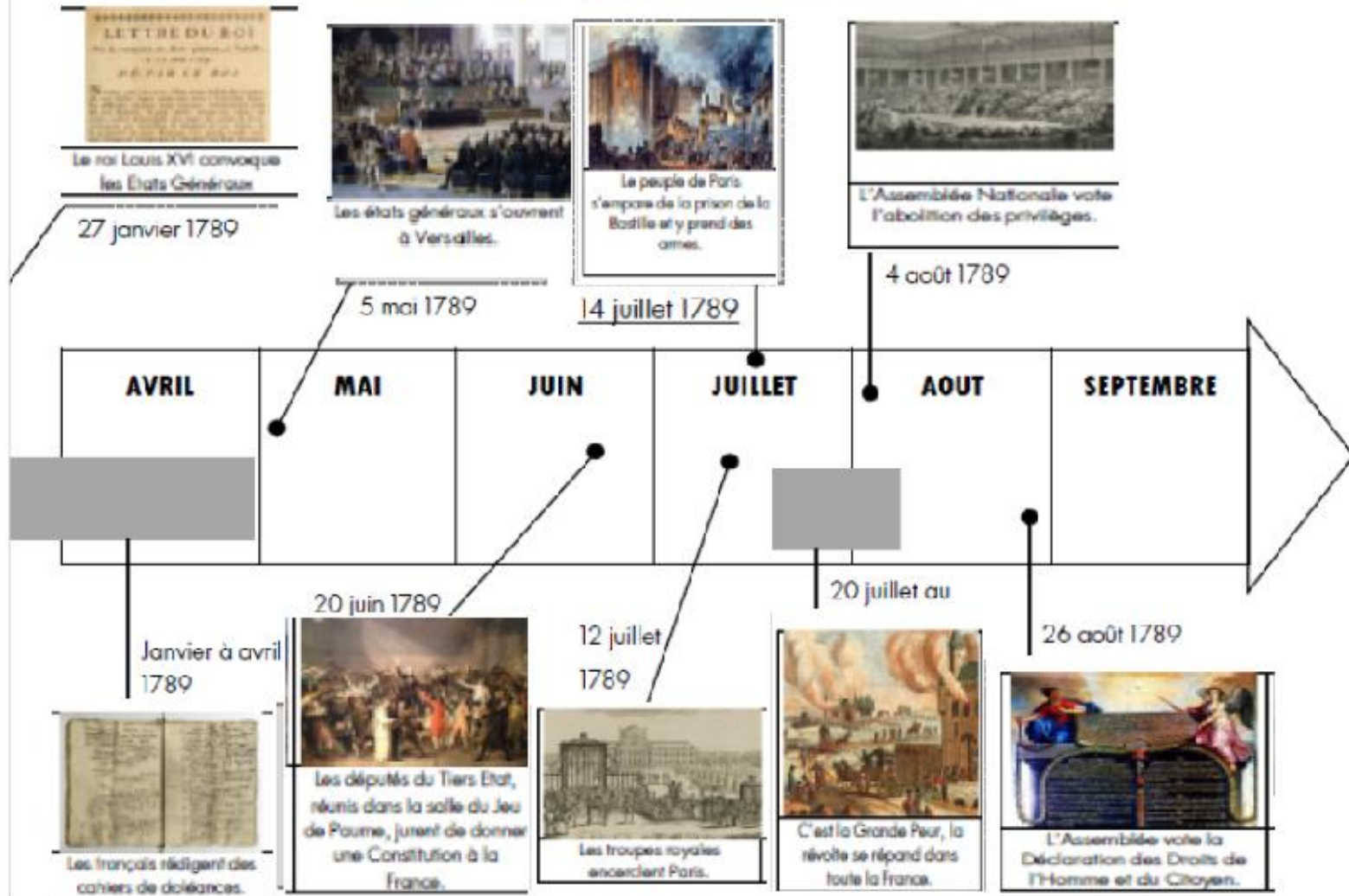
[FICHE ELEVE]

Les événements de la Révolution

		
Les troupes royales encerclent Paris.	Les français rédigent des cahiers de doléances.	Le roi Louis XVI convoque les États Généraux.
		
C'est la Grande Peur, la révolte se répand dans toute la France.	L'Assemblée vote la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.	L'Assemblée Nationale vote l'abolition des privilèges.
		
Le peuple de Paris s'empare de la prison de la Bastille et y prend des armes.	Les députés du Tiers Etat, réunis dans la salle du Jeu de Paume, jurent de donner une Constitution à la France.	Les états généraux s'ouvrent à Versailles.

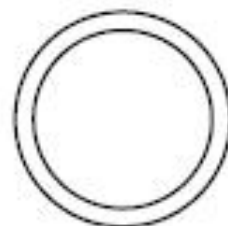
ANNEXE 4

[FICHE ELEVE] Les événements de la Révolution



ANNEXE 5

La Révolution française



2. LA RÉVOLUTION (L'ANNÉE 1789)

JE DÉCOUVRE

L'année 1789 marque un tournant, une rupture dans l'histoire de France.
Quels événements majeurs ont eu lieu cette année-là ?

1. LA PRISE DE LA BASTILLE

Après que les députés du Tiers Etat aient promis de ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution à la France (le serment du Jeu de Paume), le roi cède et demande aux députés du clergé et de la noblesse de rejoindre ceux du Tiers Etat.

Les États Généraux deviennent « l'Assemblée Nationale » : la Révolution commence.



Louis XVI (16) semble apparemment accepter cette Assemblée Nationale, mais il laisse planer la menace en faisant venir des troupes autour de Paris.

L'attitude du roi provoque alors la colère des députés et des Parisiens.

Le 14 juillet 1789, les Parisiens, qui ont peur d'être massacrés, se révoltent et prennent la prison de la Bastille afin de s'emparer des armes qui s'y trouvent.



En prenant la prison de la Bastille, les Parisiens s'attaquaient aussi à un symbole royal : le roi y jetait en prison qui il voulait, quand il le voulait et pour les raisons qu'il voulait !



La prise de la Bastille (14 juillet 1789)

2. LA « GRANDE PEUR »



Dans les campagnes, des rumeurs sur l'arrivée des soldats et de « brigands » envoyés par le roi et les nobles font naître la panique : c'est la « Grande Peur ».

Les paysans s'arment, certains attaquent et brûlent des châteaux.

La Révolution gagne la France.

3. L'ABOLITION DES PRIVILÈGES

Le 4 août 1789, au nom de la Nation,* les députés qui sont réunis à Versailles votent l'abolition (= la suppression) des privilèges des nobles et du clergé.

Tous les Français deviennent égaux avec les mêmes droits et la même loi pour tous. Désormais, les nobles devront payer des impôts et l'Église renoncera à la dîme !



4. LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Le 26 août 1789, les députés votent la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) qui précise les droits et les devoirs des Français.



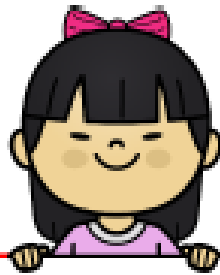
La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est un **texte très important** sur lequel s'appuie encore notre système politique aujourd'hui. Il garantit **l'égalité devant la loi**, **les libertés d'expression et d'opinion** et **la fin des arrestations arbitraires** (= sans se soucier de la loi).



VOCABULAIRE

- 1 Nation : le peuple et son objectif de vivre ensemble.
- 2 Dîme : impôt sur les récoltes que les paysans payaient à l'Église.

JE RETIENS



<https://mactaville.fr/>

Même si le roi a accepté que les États Généraux se transforment en Assemblée Nationale, il amasse des troupes autour de Paris.

Le 14 juillet 1789, les Parisiens ont peur d'être massacrés et se révoltent. Après avoir pris des armes, ils attaquent et prennent la forteresse de la Bastille. La nouvelle se répand alors dans toute la France.

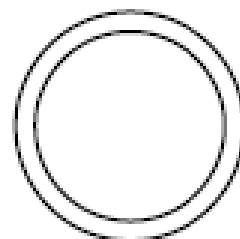
En même temps, la population terrorisée croit que des brigands payés par les nobles vont venir massacrer les gens : c'est la « Grande Peur » qui pousse durant l'été 1789 les paysans à brûler les châteaux des seigneurs.

Le 4 août 1789, au nom de la Nation, les députés réunis à Versailles votent l'abolition (= la suppression) des privilèges des nobles et du clergé : tous les Français deviennent égaux avec les mêmes droits et la même loi pour tous.

Le 26 août 1789, les députés votent la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (D.D.H.C.) qui précise les droits et les devoirs des Français.

ANNEXE 6

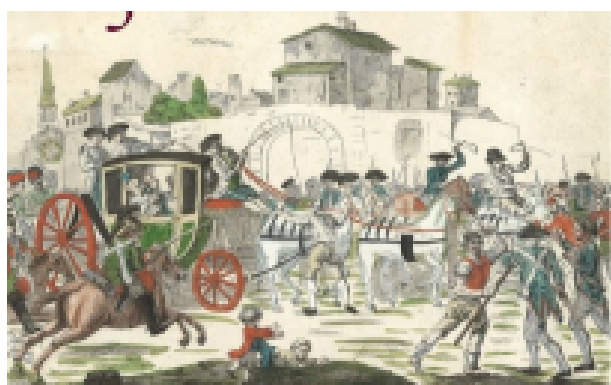
La Révolution française



3. LA FIN DES ROIS ET DE L'ANCIEN RÉGIME

JE DÉCOUVRE

1. LA PATRIE EN DANGER



Louis XVI est arrêté et reconduit à Paris (1791)

En 1791, la Constitution est presque rédigée.

Elle prévoit une monarchie avec une assemblée de députés élus ayant le pouvoir de voter les lois.

Louis XVI (16) accepte mal la diminution de ses pouvoirs.

En juin 1791, il tente de s'enfuir pour obtenir l'aide des rois étrangers.

Mais il est reconnu, arrêté à Varennes et reconduit à Paris.

Entre la France révolutionnaire et les royaumes d'Europe, la guerre devient inévitable.

Au printemps 1792, les armées prussiennes et autrichiennes pénètrent en France par les frontières de l'Est.

En juillet, l'Assemblée Nationale déclare « la patrie » en danger.

Des milliers de volontaires s'engagent dans l'armée. Ceux de Marseille chantent un air révolutionnaire : la « Marseillaise ».



2. LA CHUTE DE LA ROYAUTÉ



La prise des Tuileries (10 août 1792)

La guerre contraind le roi à dévoiler ses projets.

En s'opposant aux mesures de l'Assemblée, Louis XVI (16) montre clairement qu'il encourage l'ennemi et souhaite le retour à la monarchie absolue.

Le 10 août 1792, le peuple de Paris, entraîné par les sans-culottes, envahit le palais des Tuileries.

Le roi est conduit en prison, la royauté est suspendue.

Le 20 septembre, à Valmy, l'armée des volontaires stoppe l'armée prussienne. Le lendemain, l'Assemblée proclame la République.

La Révolution est sauvée !

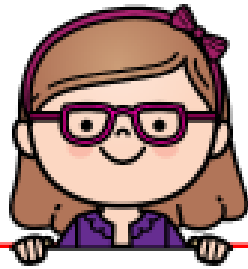
Le sort du roi est quant à lui réglé l'année suivante : le 21 janvier 1793, Louis XVI (16) est accusé de trahison, condamné à mort et guillotiné.



On appelait « sans-culottes » les partisans de la Révolution, à partir de 1791 ils s'appelaient ainsi car ils portaient des pantalons, comme les hommes du peuple, afin de se distinguer des nobles, qui portaient des culottes (= pantalons courts).



JE RETIENS



<http://Marsavelleau.fr>

Louis XVI (16) accepte mal la Révolution.

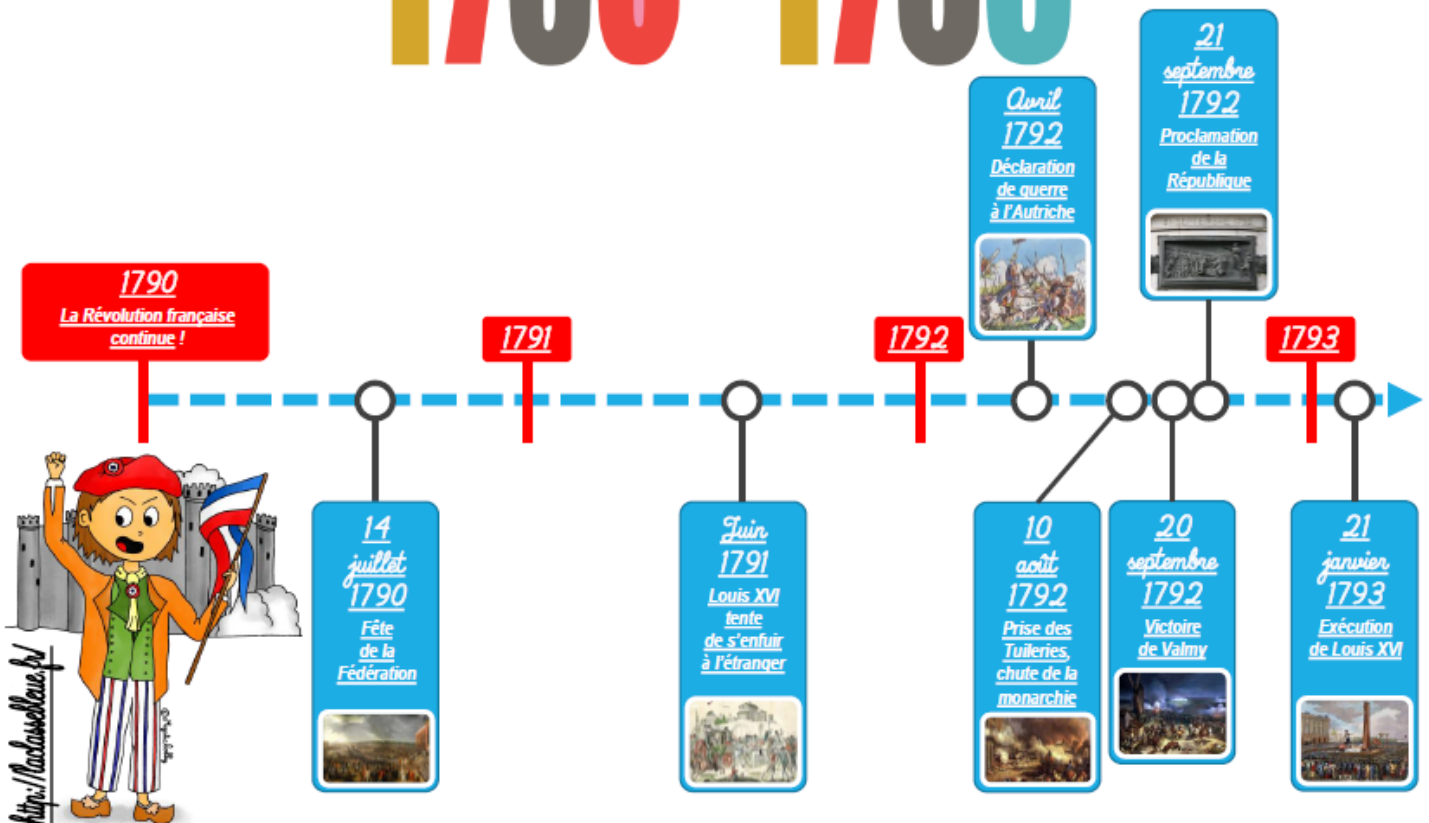
En juin 1791, il tente de s'enfuir pour obtenir l'aide des rois étrangers. Mais il est reconnu, arrêté à Varennes et reconduit à Paris.

En avril 1792, la France entre en guerre contre l'Autriche et la Prusse. En juillet, l'Assemblée Nationale déclare « la patrie » en danger.

Le 10 août 1792, les Parisiens attaquent le palais des Tuileries : le roi est arrêté ainsi que toute sa famille.

Le 20 septembre, à Valmy, l'armée des volontaires repousse l'invasion étrangère. Le lendemain, l'Assemblée proclame la République : la royauté est abolie !

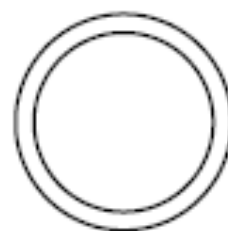
1790-1793



ANNEXE 7

La Révolution française

4. L'HÉRITAGE DE LA RÉVOLUTION

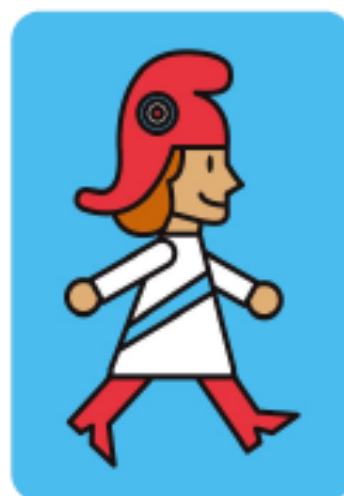


JE DÉCOUVRE

La Révolution est un des moments essentiels de l'histoire de France.
Nous lui devons beaucoup dans la manière dont nous vivons aujourd'hui !

1. LA RÉPUBLIQUE

La 1^{re} République a été proclamée en 1792.
Aujourd'hui encore, la France est une République organisée par une Constitution.
L'article 1^{er} de ce texte dit que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »



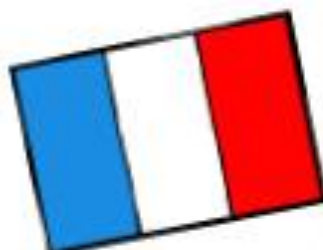
2. DES SYMBOLES

Le 14 juillet 1790, les Parisiens se sont réunis pour commémorer (= célébrer) la prise de la Bastille.

Plus tard, cette date est devenue fête nationale.

C'est aussi pendant la Révolution que l'on a créé le drapeau tricolore !

En
1792, Rouget de l'Isle
a composé un chant pour l'armée française en guerre
contre les ennemis de la Révolution.
C'est parce que, pendant la Révolution,
il a été chanté par des soldats marseillais à leur
arrivée à Paris qu'on a appelé ce chant la « Marseillaise » !
Scanne le QR code ci-contre pour l'écouter !



3. LES DÉPARTEMENTS

Sous l'Ancien Régime, la France était divisée en provinces, qui avaient chacune leurs lois.

Pendant la Révolution, la France a été découpée en départements, tous organisés de la même manière et soumis aux mêmes lois.



4. LES MESURES

La Révolution a mis fin aux mesures (longueur, poids, ...) différentes selon les provinces et a adopté le « système métrique » (mètre, litre, kilogramme) qui, depuis, a été adopté par la majorité des pays du monde.

De nouvelles mesures



5. L'ÉTAT CIVIL

C'est également la Révolution qui a véritablement instauré l'état civil.

Elle a imposé que les naissances et les décès soient enregistrés non plus dans les églises mais dans les mairies.

Elle a créé le mariage civil à la mairie et autorisé le divorce.

<https://madamekate.fr/>

Un mariage civil



JE RETIENS



Nous devons beaucoup à la Révolution française dans la façon dont nous vivons aujourd'hui :

- **La République** : aujourd'hui encore la France est une République, dont le principe de base est celui de l'égalité devant la loi de tous les citoyens.
- **Des symboles**, tels que la fête nationale du 14 juillet, le drapeau tricolore ou encore la Marseillaise ont été créés pendant la Révolution !
- **Les départements** sont apparus également pendant la Révolution.
- **Notre système métrique actuel**, répandu aujourd'hui dans le monde entier, a lui aussi été inventé à cette époque afin de simplifier et d'unifier les mesures.
- Enfin, le mariage civil et le divorce ont eux aussi été inventés juste après la Révolution.